

CERTIFICAT DE RECEPTION PROVISOIRE / DEFINITIVE

(Rayer la mention non applicable)

Contrat de fourniture de bateaux au profit de la mission EUCAP Sahel Mali à Bamako, Mali (réf. ESM/AO/19/551).

Contractant:

Bénéficiaire : EUCAP Sahel Mali
Sébénikoro, Route Nationale 5
Cité Mali Univers
BPE 2953 Bamako, Mali

Article Code	qté	Description	Delivré	[Installation]	[Pièces détachées]	[Consommables]	[Manuels]	[Formations]	Remarques
1	<...>	<.....>							
2	<...>	<.....>							
3	<...>	<.....>							
4	<...>	<.....>							

Provisoire: Tous les articles susmentionnés ont été délivrés, installés, testés et sont conformes avec les Spécifications Techniques du contrat. Le contractant s'est également acquitté de ses obligations conformément au Manuel de visibilité et de communication et en vertu de l'Article 7.8 des Conditions Générales.

Définitive: Le contractant a remédié à tout défaut ou dommage ayant eu lieu pendant la période de garantie, tel que spécifié dans le contrat.

(Rayer la mention non applicable)

Date de la réception:

Le Contractant

Nom

Signature.....

Le Bénéficiaire

Nom

Signature.....

Le Gestionnaire du Projet (Pouvoir adjudicateur)

Nom

Signature.....